



UNIVERSITÉ DE NANTES

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITÉ**

SÉANCE DU VENDREDI 3 FEVRIER 2017

PV N°395

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE
EN ASSEMBLEE PLENIERE DU 3 FEVRIER 2017

Le Conseil d'Administration de l'Université s'est réuni au siège de la Présidence de l'Université, sous la présidence de M. Olivier LABOUX, Président de l'Université de Nantes, siégeaient à ses côtés, M. Mohamed BERNOUSSI, 1^{er} Vice-président, Vice-président du Conseil d'Administration, M. Dominique AVERTY, Vice-président Formation et Vie Universitaire et M. Frédéric BENHAMOU, Vice-président Recherche et Innovation

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 32 MEMBRES

AFFILE Bertrand	Pers. Ext.	Nantes Métropole
BARON Marie-Hélène	BIATSS	Bibliothèque Universitaire
BERNAULT Carine	Ens. A	UFR Droit et Sciences Politiques
BOUSQUET Emmanuelle	Ens. B	FLCE
BROCHARD Cyrille	BIATSS	UFR Sciences et Techniques
BRUNAT Stéphane	BIATSS	SUMPPS
CARBONI Pierre	Ens. A	UFR Langues
CARTRON Paul	étudiant T.	UFR STAPS
CHAGNEAU Corentin	étudiant T.	UFR Médecine et Techniques médicales
CHENE Emmanuel	Ens. B	IAE Nantes - Institut d'Economie et de Management
DRONNEAU Céline	BIATSS	ESPE Nantes
FLEURY-BAHI Ghazlane	Ens. A	UFR Psychologie
GOMEZ Léa	étudiante T.	UFR Langues
GRASSET Olivier	Ens. A	UFR Sciences et Techniques
GUEVEL Arnaud	Ens. A	UFR STAPS
LA SELVE Patrick	étudiant T.	IUT de Nantes
JAOUEN Pascal	Ens. A	Polytech Nantes
JOLLIET Pascale	Ens. A	UFR Médecine et Techniques médicales
LABOUX Olivier	Ens. A	Président de l'Université de Nantes
LELIDEC Annabel	Pers. Ext.	INSERM
LESTIEN Françoise	Pers. Ext.	CARENE
LUPI Cyril	Ens. B	UFR Sciences et Techniques
MENUET Philippe	BIATSS	UFR Droit et Sciences Politiques
MIRALLIE Camille	étudiante T.	UFR Sciences pharmaceutiques
MORERE Julie	Ens. B	IUT de Nantes
OBLE Diane	Pers. Ext.	CGT Pays de Loire
OLERON Philippe	Pers. Ext.	SIGMA Informatique
PARPET Noé	étudiant S.	UFR Droit et Sciences Politiques
SAMI Taklit	Ens. B	UFR Sciences et Techniques
ONNERRE Clotilde	BIATSS	IAE Nantes - Institut d'Economie et de Management
TOSTIVINT Xavier	Pers. Ext.	BEELINK SARL
TRICHET Valérie	Ens. B	UFR Médecine et Techniques médicales

AVAIENT DONNE PROCURATION : 3 MEMBRES

GENON Philippe	Pers. Ext.	Lycée CARCOUET
HOUEL Stéphanie	Pers. Ext.	Région des Pays de Loire
POUZAIN Yves	Ens. B	IUT de Nantes

MEMBRES EN EXERCICE	PRESENTS A L'OUVERTURE	PROCURATIONS	EXCUSES	ARRIVES EN COURS
35	32	3	0	0

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

BARBU Noël	Vice-Président Développement et partenariats économiques – Affaires financières
BEZAULT Valérie	Cellule d'Appui aux Affaires Institutionnelles
BIAIS Thierry	Directeur Général des Services
DEFOIS Serge	Directeur de Cabinet
EUDELIN Vincent	Responsable de la Cellule d'Appui aux Affaires Institutionnelles
EVAIN Michel	Doyen de l'UFR Sciences et Techniques
FATTAL Paul	Vice-Président Qualité et Développement durable
FURET Thierry	Rectorat de Nantes - DESUP
GUILLEN Ronald	Directeur de l'IUT de Saint Nazaire
LAHMAR Jalil	Directeur de l'IUT de la Roche/Yon
LE GALL René	Directeur de Polytech'Nantes
RAIMBAULT Alice	UFR Médecine et Techniques médicales – étudiante suppléante
SCHLAEPPI Laurianne	Directrice Générale Adjointe des Services Plan – Investissements – Ressources Matérielles
TEXIER Stéphanie	Directrice Générale Adjointe des Services Affaires Institutionnelles - Ressources Humaines – Environnement au Travail
TRICHET Frankie	Vice-Président Ressources numériques

ORDRE DU JOUR

Point unique - Approbation de la feuille de route relative à la création d'une nouvelle Université à Nantes

POINT UNIQUE - APPROBATION DE LA FEUILLE DE ROUTE RELATIVE A LA CREATION D'UNE NOUVELLE UNIVERSITE A NANTES

LE PRESIDENT ouvre la séance à 8 heures.

Mme SAMI indique qu'ils ont envoyé un mail la veille pour demander au **PRESIDENT** de reporter ce Conseil d'Administration dans la mesure où les personnels de l'Université n'ont pas eu la feuille de route et n'ont pas pu discuter et débattre de ce qui allait se faire. Elle réitère la demande au nom de la liste Ensemble.

LE PRESIDENT souligne qu'il a compris que leur souhait est qu'il n'y ait pas de vote plutôt mais pas que le Conseil d'Administration ne se tienne pas.

Mme SAMI répond que l'essentiel est de pouvoir en débattre sans voter ou que le Conseil d'Administration soit reporté. Elle n'est pas opposée à ce que l'on puisse en débattre mais souhaite par contre qu'il n'y ait pas de vote. Ce qui les gêne, c'est qu'il y ait un vote, donc une prise de position, à partir du moment où les personnes qu'ils représentent n'ont pas eu cette feuille de route et n'ont pas pu se prononcer ni en débattre. C'est ça le fond de la question.

Mme DRONNEAU indique qu'ils souhaitent le report parce qu'il n'y a pas eu débat et de consultation de la communauté universitaire, première concernée. C'est l'une des principales motivations de cette demande de report.

M. BROCHARD indique que le SNPTES demande également le report.

Mme DRONNEAU souligne qu'il y a des représentants de la communauté qui ne sont pas élus mais qui auraient souhaité s'exprimer en début de Conseil d'Administration. Elle demande au **PRESIDENT** s'il les autoriserait à le faire très rapidement.

Mme SAMI soutient également cette demande.

LE PRESIDENT répond qu'il est favorable à ce qu'une ou deux personnes puissent s'exprimer, donner leur point de vue sans bloquer le Conseil d'Administration.

Mme SAMI souligne qu'elle ne pense pas que le but soit de bloquer le Conseil d'Administration. Ils souhaitent s'exprimer et donner leur point de vue.

LE PRESIDENT souhaite présenter le contexte et les enjeux de ce Conseil d'Administration qui va permettre de répondre aux questions formulées à l'instant. C'est une feuille de route qui est une construction dynamique. Cela signifie qu'il y a eu toute une démarche pour expliquer les causes, la vision qui est la leur d'une Nouvelle Université. Il a eu l'occasion de le présenter lors de son programme. Il rappelle qu'avec les colistiers ils ont présenté un programme U2020 dont 10 mesures parmi les 30 sont directement liées à ce qui va être débattu aujourd'hui. C'est une légitimité démocratique pour se lancer dans ce travail. Il y a eu un séminaire fin septembre avec des enseignants de l'Ecole Centrale et de l'Université. Il y a eu un Conseil d'Administration particulier dédié à ce sujet le 18 octobre. Il y a eu 40 visites pour rencontrer plus d'un millier de collègues au sein de l'Etablissement entre novembre et décembre sur des petits périmètres. C'était voulu de manière à avoir un échange. **LE PRESIDENT** peut garantir que cet échange a été extrêmement fort, extrêmement intéressant. Enfin, il y a eu des éléments de communication. Une interview assez longue a été réalisée qui précise véritablement les choses, qui explique. La moitié de ses vœux sont consacrés à la Nouvelle Université à Nantes. Il y a eu également le document d'orientation stratégique. Il y a donc eu beaucoup d'éléments qui se sont inscrits dans cette démarche d'explication.

Au-delà de la question du comment, c'est surtout la question du pourquoi qui est intéressante. Au plan national, il y a une spécificité de cloisonnement entre les acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui donne une difficulté de visibilité à plusieurs niveaux. A l'international, on le sait depuis bien longtemps, c'est parfaitement illisible. Il y a également une difficulté de visibilité pour le territoire. C'est très difficile pour une association, pour une entreprise de savoir à quelle porte frapper, avec qui signer un contrat collaboratif de recherche, avec qui travailler et signer une formation tout au long de la vie par exemple. Concernant la visibilité pour les familles et les étudiants, aujourd'hui c'est extrêmement difficile de s'y retrouver sans avoir les codes de ce qu'est l'Enseignement Supérieur aujourd'hui. Le maillage est tellement compliqué que ce n'est certainement pas un facteur de promotion sociale. **LE PRESIDENT** fait le constat aujourd'hui que l'organisation actuelle est socialement délétère. On est reconnu, on est valorisé parce que l'on est passé par une filière ultra sélective, une grande école. C'est scientifiquement inefficace. Au sein des mêmes laboratoires, alors que les écoles et l'Université travaillent ensemble, elles se retrouvent en compétition. Enfin, c'est économiquement inefficace.

C'est de l'argent public qui est utilisé pour des formations qui sont quasi identiques. Parfois les enseignants sont les mêmes. **LE PRESIDENT** pense que l'on peut faire beaucoup mieux. Pour toutes ces raisons, il pense qu'il faut revoir le modèle. C'est une vision de décloisonnement entre les acteurs de l'Enseignement Supérieur. Il s'agit d'ouvrir, de déployer sur le territoire. C'est donc la vision de la nouvelle Université à Nantes avec 4 fondateurs : l'INSERM, le CHU, l'Ecole Centrale et l'Université. L'Ecole centrale est le cousin de l'Université de Nantes le plus proche. C'est le même ministère, c'est une école publique. Les collègues qui sont dans ces unités ou sur la recherche travaillent au quotidien ensemble et c'est quelque chose qui marche bien.

Pourquoi est-ce que l'on a aujourd'hui ce Conseil d'Administration ? Pourquoi a-t-on ces documents ? Dans quelles conditions ? Pourquoi appeler les administrateurs à voter ? La démarche s'inscrit dans le cadre d'un phénomène extrêmement concurrentiel qui est la démarche des investissements d'avenir et la démarche I-site (initiatives sciences innovation territoire économie) pour laquelle l'Université de Nantes a été présélectionnée. Ces éléments sont importants à comprendre. C'est ce qui explique très clairement la difficulté de l'exercice. Ils ne peuvent pas communiquer largement sur toute la France le dossier et ils doivent en même temps expliquer à l'Etablissement ce qu'ils vont faire, d'où l'énergie mise personnellement pour aller au-devant des collègues. Cet élément extrêmement concurrentiel peut se comprendre. Jamais personne ne va diffuser son dossier à la concurrence. **LE PRESIDENT** rappelle qu'au final, l'objectif fin février est d'être dans les dix universités en France à vocation de rayonnement international. Cela veut dire que les étudiants vont avoir un diplôme d'une renommée tout à fait différente de ce que l'on a aujourd'hui. C'est la dernière chance, ce qui explique que cette phase est plus silencieuse que lui-même l'aurait voulu. L'idée, c'est que sur la base de cette feuille de route, il y ait une position du Conseil d'Administration pour que le jury international comprenne qu'il y a eu ces débats et qu'il y a eu une prise de position de l'Etablissement. Le jury voit ce qui se passe très clairement sur les sites. Il faut une prise de position du Conseil d'Administration sur une feuille de route. Cette feuille de route, ce ne sont pas les statuts, ce n'est pas quelque chose qui est gravé comme les statuts. Les statuts, on va avoir le temps de les construire. Il va y avoir beaucoup de groupes de travail par la suite avec là aussi quelque chose qui n'est pas facile. **LE PRESIDENT** sait qu'il y a eu beaucoup de réformes, beaucoup de choses à absorber parce qu'il y a eu des injonctions et il va demander en plus de travailler. Cette feuille de route, il a voulu la réserver et il continuera à le penser aux administrateurs pour clairement légitimer cette instance. Il faut impérativement que cette instance soit respectée. C'est pour cette raison qu'elle a eu la primeur de cette diffusion. Il y a eu une fuite. Ce document a été envoyé à la presse, dans toute la France. Il a été envoyé aussi à la concurrence. Le dossier est dévoilé. Ils ne l'ont pas voulu. Il a entendu les inquiétudes des uns des autres. Ils vont travailler pour rassurer, pour expliquer. C'est fondamental. Il ajoute que dans cette feuille de route, il y a des éléments que la loi ne permet pas de faire aujourd'hui. C'est important de le comprendre. Cela montre que cette feuille de route n'est pas un élément gravé. Il y a des éléments qui ne sont pas permis aujourd'hui par la loi.

La suite du processus va être de retourner vers l'Etablissement. **LE PRESIDENT** va retourner voir les collègues au plus près. Il va retourner leur expliquer, les écouter, leur expliquer comment ça va se passer, comment le travail, le process va être mis en place. Il va donc les solliciter pour qu'à l'horizon 2019, soit construite tous ensemble cette Nouvelle Université à Nantes. La méthode qui est aujourd'hui en cours d'élaboration sera finalisée pour le mois de mars et il l'expliquera à l'Etablissement.

L'ensemble de ces explications permet de comprendre pourquoi ils tiennent à ce Conseil d'Administration, le sens de cette feuille de route qui est un cap et pourquoi il est demandé de se prononcer sur cette feuille de route. Il propose maintenant de recevoir deux collègues, il va leur demander de se présenter et d'exprimer leur avis.

M. DELHOMME, étudiant à l'Université de Nantes, et Mme DAVID, enseignante à l'ESPE, entrent dans la salle du Conseil d'Administration.

LE PRESIDENT leur propose de s'exprimer en quelques minutes pour donner leur point de vue.

Mme DAVID indique que l'Assemblée Générale des personnels, qui s'est réunie en urgence le 2 février et qui a rassemblé environ 90 personnels, a adressé une demande solennelle aux membres du Conseil d'Administration, dont voici le texte : "L'Assemblée Générale des personnels de l'université réunie le 2 février demande le report du vote du Conseil d'Administration et la communication de la feuille de route aux personnels et étudiants afin que toutes les parties prenantes soient informées et en mesure de donner leur avis." Cette résolution a été votée à l'unanimité. Mme **DAVID** déplore par ailleurs que les personnels et étudiants réunis devant le bâtiment de la Présidence ne soient pas reçus.

M. DELHOMME appuie les demandes de report du vote et d'information des étudiants.

LE PRESIDENT les remercie pour cette prise de parole.

Mme BERNAULT souligne que la majorité est évidemment sensible aux opinions qui ont été exprimées ces derniers jours par quelques collègues et encore à l'instant. Ils tiennent néanmoins à rappeler que cette

feuille de route s'inscrit dans la continuité du programme qui a été présenté par **LE PRESIDENT** il y a un peu plus d'un an. Ils rappellent également que l'on y retrouve des éléments qui ont fait l'objet d'une discussion lors d'un Conseil d'Administration qui était consacré exclusivement à cette question au mois d'octobre dernier et que ces éléments ont également été évoqués par **LE PRESIDENT** à la fin de l'année 2016 à l'occasion de ses nombreux déplacements dans les différentes Composantes. Cette feuille de route définit un cap, elle définit des valeurs auxquelles ils sont très attachés, l'idée que l'Université doit jouer un rôle d'ascenseur social, le principe de solidarité entre les Pôles qui est inscrit noir sur blanc qui est de nature à assurer l'unité de cette Nouvelle Université et à donner finalement leur chance à tous les Pôles. C'est vraiment un principe fondateur et un principe essentiel. **LE PRESIDENT** l'a rappelé, le chemin pour construire cette nouvelle Université est à construire ensemble. La majorité réaffirme clairement son soutien à ce projet et à cette feuille de route.

Mme TONNERRE indique qu'au nom du collège BIATSS de la liste U2020, elle souhaitait dire au **PRE-SIDENT** qu'elle soutient également ce projet qui est extrêmement structurant pour l'Etablissement. C'est une opportunité importante qui offre une valeur ajoutée considérable pour le personnel et pour la formation et la recherche. Ils ont reçu de nombreuses réactions de collègues, des réactions positives de collègues qui saluent le travail déjà accompli et qui ont envie que les choses bougent. Elle entend les inquiétudes et les préoccupations face au changement. Elles sont légitimes mais elles ne doivent pas bloquer les choses. Elle a connaissance des contraintes fortes liées au calendrier I-site. La feuille de route dresse les jalons. Pour eux, le rôle du Conseil d'Administration sera aussi de veiller à ce que ces étapes se déroulent correctement dans le respect des personnels. Quelques éléments dans cette feuille de route viennent déjà conforter ceci : un socle social qui rappelle les grands principes et les valeurs de ce projet de nouvelle Université, des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens qui encadreront les relations et les compétences entre sites et qui définissent des règles de solidarité entre Pôles. A ce stade, c'est ce qui leur paraît le plus important de retenir.

Mme JOLLIET veut s'exprimer en complément de ce qui vient d'être dit pour appuyer le cap. Elle soutient ce projet depuis longtemps parce que depuis longtemps c'est en construction et c'est en construction pour les Facultés de l'ensemble Santé parce qu'il y a aussi un projet scientifique à la clé. Le timing est maintenant. Il y a donc un cap et un timing. Certes le projet de la Nouvelle Université à Nantes est élaboré depuis de nombreux mois par **M. LABOUX** et il est suffisant en lui-même. Il n'a pas forcément besoin de la pierre du projet Next mais ils ont compris la formidable force de potentialisation qui existait en interdisciplinaire entre la bio ingénierie et la santé pour construire un projet qui peut sortir du lot, qui peut tirer vers le haut l'Université, qui peut la valoriser à l'international, pas seulement sur le plan de la recherche, mais bien aussi sur le plan de la formation. C'est une formidable chance pour l'ensemble des enseignants et surtout pour l'ensemble des étudiants. Cet essor vers le haut vaudra pour toutes les Composantes, pour tous les étudiants. C'est une formidable chance, ce serait dommage de se priver de ce catalyseur qui peut être obtenu avec un projet cohérent. Ce projet cohérent, il lui faut une gouvernance et il était donc nécessaire de travailler au départ avec une feuille de route telle que celle-ci.

Mme SAMI souligne qu'il est indéniable qu'il y a effectivement au départ une belle idée, un très beau concept derrière. Ils l'avaient dit au **PRESIDENT** lors de la discussion du premier Conseil d'Administration qui a discuté du concept et de l'idée. Tout le monde était d'accord. Ils ont mis néanmoins un certain nombre de garde-fous. Ils avaient notamment demandé à ce que cette construction se fasse de façon concertée, très en amont avec les personnels concernés et avec des étudiants. Ils n'étaient pas contre l'idée. **Mme SAMI** tient à dire qu'effectivement il y a eu beaucoup de communication autour du concept, avec de beaux slogans. En revanche, entre la belle idée, le concept, la communication sur l'idée, sur le concept et la façon dont c'est mis en œuvre, il y a un monde. La lecture de la feuille de route l'a fait tomber de sa chaise. Les élus de la liste Ensemble sont aussi extrêmement intéressés et soucieux que l'Université puisse effectivement avoir l'I-site. **LE PRESIDENT** dit qu'il les respecte en tant que membre du Conseil d'Administration en leur donnant la primeur, mais elle pense qu'il faut aller beaucoup plus loin, il faut respecter les personnels en leur donnant l'information. Respecter les administrateurs, c'est aussi leur laisser la possibilité d'avoir l'avis de leurs collègues pour pouvoir voter en toute conscience et en toute connaissance de cause. Or, ce n'est pas le cas, dans la mesure où les discussions auront lieu après le vote. Le problème, c'est que cette feuille de route fige un certain nombre de choses. **Mme SAMI** considère que c'est comme si on leur demandait de signer un contrat de mariage sans savoir ce qu'il y avait dans le contrat. C'est exactement la même chose. C'est ce qui est demandé sur cette feuille de route. La feuille de route précise et fige un certain nombre de choses avec des échéances qui sont relativement précipitées. Tout ça se fait dans l'opacité la plus complète. Elle ne comprend pas pourquoi cela doit rester dans le secret le plus absolu à partir du moment où il y a eu des fuites et c'est sorti dans la presse. Dans la mesure où il y a un certain nombre de questions qui se posent, elle ne comprend pas l'opacité. Elle pense que cette nouvelle Université à Nantes qui est en train de se dessiner concerne toute l'Université. Elle considère que tous les personnels et tous les étudiants de l'Université sont l'Université et c'est eux qui font l'Université aujourd'hui, qui feront l'Université de demain. Les choses ne peuvent pas se faire sans qu'ils soient complètement partie prenante et qu'il y ait une concertation. Ils ont leur mot à dire. La façon dont cela se fait est

scandaleuse. Ces mots sont forts mais c'est exactement ce qu'elle pense. **Mme SAMI** ne peut pas imaginer que l'on puisse changer le destin de l'Université alors que la plupart de collègues n'ont pas pu avoir accès à la feuille de route. C'est un changement qui n'est pas mineur. C'est quelque chose qui va impacter l'Université. Elle pense que l'on doit discuter avant et non pas après.

« Ensemble » a l'impression qu'il y a des têtes pensantes qui pensent tout savoir, sans parler du **PRESIDENT** en particulier, et que les autres sont censés suivre. Elle considère que ce n'est pas comme ça que cela devrait se faire. Sans même parler de son sentiment sur ce qu'il y a à l'intérieur de la feuille de retour, elle considère la démarche en elle-même condamnable.

LE PRESIDENT souligne que ce sont des mots forts. Le sentiment et l'impression, il ne les partage pas. L'Université est composée de tous les membres de l'Université, d'abord les étudiants. Il pense d'abord à eux dans ce projet, dans cette vision.

Mme OBLE indique qu'en lisant le document, elle a cinq grosses interrogations.

En étant de l'extérieur, elle a eu le sentiment d'un démembrement de l'Université de Nantes. L'apparition de la notion d'économie de la connaissance, cela l'interroge sur le devenir de nos sociétés où la connaissance devient un marché. Ce n'est pas la même chose que l'accès à la connaissance pour tous. Elle s'interroge également sur la position des tutelles de laboratoire et notamment du CNRS. Par ailleurs, elle trouve qu'il y a peu d'informations sur le socle social commun.

La deuxième question porte sur le transfert de compétences. Sur la politique RH, elle demande quelle sera la mutualisation des personnels, aussi bien administratifs, de direction, des personnels d'enseignement ou personnels de recherche et quel sera l'impact sur les recrutements à venir ? Sur la valorisation et le transfert, elle voudrait qu'on lui explique le lien avec la filiale Capacités.

Sur l'offre de formation, elle se demande quelle sera la mutualisation. Il y a une question sur la sélection des étudiants et sur le coût d'inscription. Il est écrit : « attirer les meilleurs étudiants ». Pour elle, attirer les meilleurs étudiants, ce n'est pas la même chose que former les meilleurs étudiants. Elle revient à la notion de service public. Si elle, dans son travail, on lui demande de sélectionner les demandeurs d'emploi qui sont les plus faciles à insérer, elle aura peut-être un taux de placement qui sera meilleur mais elle ne répond pas à sa mission de service public qui est d'accompagner tous les demandeurs d'emploi y compris les plus éloignés. **Mme OBLE** a regardé le modèle d'Université Technologique de Munich. Il est écrit qu'il y a une forte sélection des étudiants et qu'il y a un soutien à la recherche dans les domaines qui intéressent les donateurs privés. Cela l'interroge. Il y a un problème de gouvernance dans ce nouvel EPSCSP. Les représentants du personnel au Conseil d'Administration seront à parité égale avec les membres nommés.

Ce nouvel EPSCSP n'est pas une Composante de l'Université. Elle demande si un EPSCSP peut être une filiale d'un autre EPSCSP. Elle s'interroge également sur le lien avec l'I-site et demande quel est le projet de l'Université en cas d'échec de l'I-site ou si il n'y a pas de modification législative. Dans le cadre de la troisième vague PIA, on voit apparaître des écoles universitaires de recherche, de nouveaux cursus universitaires, voire des sociétés universitaires de recherche sur le modèle de sociétés. Elle aimerait qu'on lui explique le lien avec l'UBL et les 11 Ecoles doctorales dans le cadre de ce projet. Elle voudrait également qu'on lui dise en quoi un pôle ECN rayonnerait plus que l'Université ou l'UFR. Ce qui lui semble important, c'est comment on valorise les formations universitaires auprès du monde socioéconomique. Ce n'est pas forcément en transformant les pôles universitaires que l'on va valoriser au mieux les formations universitaires.

Le cinquième point est un problème de méthode mais ses camarades en ont déjà parlé.

Elle demande pourquoi le Pôle ECN serait un EPSCSP et pas les trois autres Pôles. Elle ne voit pas pourquoi il y aurait une distinction entre les Pôles.

LE PRESIDENT répond qu'il ne s'agit pas d'un démembrement. C'est une Université unie. Ce n'est pas une vente d'un appartement, bien au contraire, c'est un rassemblement. Il y a trop de tendances aujourd'hui à un repli identitaire, à la construction de murs pour ne pas donner l'exemple notamment aux étudiants que l'on est capable de décrocher.

L'économie de la connaissance est un sujet en soi.

Concernant la tutelle des laboratoires, c'est la nouvelle Université.

Pour ce qui est des personnels, il n'a pas la réponse et il en est très content. Cela veut dire que le travail est à faire. C'est un enjeu majeur pour cette construction d'avoir un projet social, une construction sociale travaillée ensemble. Il aimerait que ce soit un élément de lisibilité de cette nouvelle Université et que l'on ait réussi à faire quelque chose qui soit rayonnant aussi de ce point de vue-là.

Sur la sélection et les droits d'inscription, ce n'est pas ça. Il a entendu des arguments de cette nature. Il ne l'a jamais défendu, il ne le défendra jamais.

Pour les étudiants, c'est extrêmement lisible, c'est comme aujourd'hui. Le recrutement à la Faculté des Sciences, à l'IUT et à Polytech sera la même qu'aujourd'hui. Les droits d'inscription seront les mêmes. Il insiste là-dessus.

Sur la valorisation et le transfert, Capacités reste filiale et restera filiale. Il faut l'arrimer fortement.

Sur la composition des instances, c'est dépendant de la loi. Aujourd'hui, on ne peut pas le faire. Il y a actuellement trente sites en France qui demandent un assouplissement de la loi, qui disent : « laisser nous faire en fonction de notre histoire, de notre capacité à travailler ensemble, de notre géographie, de nos projets, de notre ambition ». 30 sites en France sur 70-75 universités ne sont pas satisfaits de la loi telle qu'elle est aujourd'hui. C'est une pression importante.

En cas d'échec, la dynamique sera peut-être un peu freinée mais ça se fera parce que l'important ce n'est pas l'accélérateur, c'est la vision, c'est la Nouvelle Université à Nantes. Il y croit profondément et c'est ça qu'il faut faire.

Concernant l'UBL, nous sommes dans une situation effectivement où malheureusement nous sommes en concurrence, notamment avec le projet Rennais qui maintenant a d'ailleurs le dossier de l'Université de Nantes. A partir du moment où la feuille de route est diffusée, Rennes a le dossier. Nous sommes dans une situation un petit moins solide de ce point de vue-là. Les écoles doctorales sont mises en place, ça ne change rien. Pour **LE PRESIDENT**, l'UBL reste un réseau. Il rappelle que c'est la seule COMUE qui ne délivre pas de diplôme, c'est un modèle très particulier. C'est le seul en France de cette nature et les 27 membres tiennent à cette caractéristique. Il pense que la promotion individuelle participe de la promotion collective. Si Angers et Le Mans ont un projet intéressant, si l'UBS et l'UBO ont un projet intéressant et que ça apporte une plus-value, tout le monde va en profiter, de la même façon que pour Nantes et Rennes. Pour lui, il n'y a pas d'opposition de ce point de vue-là. Le fait d'être EPSCP pour Sciences et Technologie donne une agilité, une propension à interagir avec le milieu notamment socioéconomique et c'est cela qui est recherché. Pour cette construction, on prend ce qu'il y a de meilleur à l'Université, ce qu'il y a de meilleur dans une grande école publique du même Ministère et certes on va proposer une nouvelle construction mais on va aussi changer nos pratiques, changer nos modes de pensée.

M. PARPET souhaitait commencer par remercier **LE PRESIDENT** non pas pour son projet et son mode opératoire mais pour le lien qu'il a permis de créer pour l'UNEF avec les élus de l'Ecole Centrale car selon lui, face à une crise, on se soude. Au niveau de l'Ecole Centrale, il y a également une opacité impressionnante. Ils étaient censés avoir le document qui était communiqué au personnel, ce qui n'a pas été fait dans un premier temps. Ils ont eu une consultation pour tous les élèves et une présentation dans un amphithéâtre par **M. POITOU** de cette feuille de route, du projet en général, chose qu'ils n'ont pas eu à l'Université et qu'ils auraient énormément aimé avoir.

Cette situation leur a permis d'ouvrir un dialogue avec les étudiants de l'Ecole Centrale à la fois sur des questions qui pour eux pouvaient sembler unique à l'Université, des questions CROUS, des questions politiques, des questions d'échange de méthode. Cela leur a permis aussi de se rendre compte qu'il y avait la même absence de communication des deux côtés. **M. PARPET** souligne qu'il serait bien, alors que **LE PRESIDENT** disait qu'il faisait cette université pour les étudiants, de la faire avec les étudiants aussi. Ils n'ont pas du tout été pris en compte dans toute cette boucle. Ils ont été mis au courant assez tardivement. D'autres élus étudiants ont été peut-être mis au courant plus tôt et s'en vantent à l'heure actuelle mais ça n'a pas été le cas pour eux et il pense que sur un projet de cette envergure il aurait été bon de prévenir tout le monde pour ceux qui avaient l'information.

Il trouve scandaleux qu'il n'y ait eu aucune communication, que cette feuille de route ait été élaborée par les colistiers du **PRESIDENT**.

Il demande une consultation des étudiants sur le document. A l'heure actuelle, il y a plus de flou qu'autre chose. Ils sont obligés de faire du travail de terrain qui n'a pas été fait par les porteurs de ce projet pour aller essayer d'expliquer, essayer de faire en sorte que les étudiants comprennent les informations qui sont données au compte-goutte par la presse, pas toujours données de manière totalement impartiale. Il demande également le report, comme ce qui a été demandé la veille en Assemblée Générale. Il souhaite un peu plus de temps car le laps de temps était extrêmement court entre la réception du document définitive et le vote d'aujourd'hui. Il veut de la communication et du respect.

LE PRESIDENT note et il pense que c'est une bonne chose, qu'ils ont pu partager le fait qu'ils avaient les mêmes interrogations à l'Université et à l'Ecole Centrale, ce qui démontre bien qu'elles sont cousines, qu'elles ont les mêmes sujets, le même profil et il a pu le valider, les mêmes valeurs.

M. AFFILE souhaite apporter quelques réactions qui porteront sur la méthode et sur le fond. Sur la méthode, il considère que **LE PRESIDENT** était parfaitement légitime à travailler de manière confidentielle. On comprend très bien que dans un contexte concurrentiel entre les universités comme entre métropoles, quand on monte un dossier comme celui-ci, on doit le monter de façon relativement discrète pour éviter de laisser fuiter de bonnes idées, de bonnes intentions, pour ne pas plomber le dossier dans une compétition qui est ouverte. Ils ont l'habitude de travailler sur ce type de sujet sur lequel il faut prendre ses responsabilités en tant que représentant et travailler, acter des orientations qui ne sont pas complètement neuves puisqu'elles découlent d'un processus qui a pris naissance il y a déjà un certain nombre de mois voire d'années. Il n'y a donc pour **M. AFFILE** rien de choquant dans ce travail. Il s'agit de prendre ses responsabilités et c'est très bien ainsi. Ils rencon-

trent ces difficultés aussi dans leurs fonctions d'élu politique. C'est la difficulté à faire un équilibre entre la co-construction et la nécessaire prise de responsabilité par les représentants. Tout le monde est au sein de ce Conseil d'Administration à un titre ou à un autre représentant, pour certains des personnels, pour d'autres des étudiants, des collectivités ou d'organismes qui sont associés. Quand on est représentant, il nous appartient de prendre nos responsabilités, de travailler évidemment avec ceux que nous représentons. Sur un sujet aussi stratégique que celui-ci, si on commence à faire des assemblées générales en cours de route pour essayer de prendre l'avis de tous sur des grands principes et non pas sur la déclinaison de ces principes de façon opérationnelle, on voit bien que le secret n'est pas gardé très longtemps et que les forces qui s'assurent de l'avancée un peu plus lente se mettent en œuvre assez vite. **M. AFFILE** n'a absolument aucun souci avec la méthode employée, elle lui semble logique, cohérente. La coconstruction se fait après, c'est-à-dire une fois que l'on a tracé un axe, une orientation, tels que donnés par la feuille de route.

Sur le fond, il pense qu'il peut parler au nom des collectivités CARENE et Nantes Métropole, c'est un dossier qui est à la hauteur des enjeux du monde universitaire du 21^{ème} siècle. Pour exister, ils savent qu'il faut travailler ensemble CARENE et Nantes Métropole. Ils travaillent avec leurs amis rennais et brestois à une échelle qui est plus grande. Il lui semble que tous les acteurs sur un territoire sont à un moment ou à un autre condamnés à cette évolution. Il comprend que cela pose des inquiétudes, que ça interroge. Le changement est toujours problématique dans sa mise en œuvre. Mais le but de l'opération est parfaitement soutenu par les deux collectivités. De fait, cela participe aussi aux politiques d'attractivité et de rayonnement qu'eux-mêmes essayent de mettre en place. **M. AFFILE** rappelle que le budget de l'Enseignement Supérieur et de la recherche a été multiplié par deux sur ce mandat. C'est montrer combien Nantes Métropole accompagne de façon extrêmement forte et soutient l'Université de Nantes et l'ensemble des acteurs du monde universitaire, de l'Enseignement Supérieur et de la recherche sur l'agglomération nantaise.

Il pense qu'ils n'ont plus le choix aujourd'hui. Ils doivent voter ce dossier et ils doivent voter cette feuille de route précisément parce que ce n'est sans doute pas l'objet recherché mais la personne qui a organisé la fuite ne leur laisse plus le choix. S'ils ne votent pas aujourd'hui, il se demande comment ce serait interprété par le jury qui aura l'occasion de se prononcer d'ici peu de temps. Pour lui, ne pas voter conduirait à plomber le dossier. La personne qui a organisé les fuites a pris ses responsabilités. Il invite au nom des deux collectivités les membres du Conseil d'Administration à faire de même.

M. JAOUEN veut intervenir sur ce qu'il connaît le mieux, c'est-à-dire l'ingénierie au sein des Sciences et Techniques. Les collègues qu'il a pu rencontrer à Saint-Nazaire, la Roche-sur-Yon, Nantes, au sein des trois IUT, de l'UFR Sciences et Techniques, de Polytech, de l'Ecole Centrale de Nantes, sont tous très attachés à une grande Université, vecteur d'ascenseur sociale pour les étudiants mais aussi pour les personnels avec une vraie ambition, un ancrage territorial, une Université source de rayonnement et donc d'attractivité. Beaucoup de ses collègues font état de l'importance du continuum recherche-formation-innovation et ils sont convaincus que sur le territoire l'excellence n'est pas un gros mot d'une part et que d'autre part cette excellence ne concerne pas uniquement les ingénieurs généralistes managers mais aussi les ingénieurs technologues, les techniciens spécialisés de haut niveau. Ils sont convaincus qu'avec plus de passerelles et d'organisation, cet ensemble sera particulièrement efficace, cohérent et original au plan national. Tous lui parlent d'une grande Université bien sûr pour la production de savoir, la transmission de connaissances à la fois en formation initiale et continue. Certains insistent sur la responsabilité particulière des Sciences et Techniques pour répondre aux questions sociétales et industrielles, aux défis de demain, l'énergie, l'alimentation, l'environnement etc. **M. JAOUEN** voudrait souligner qu'il existe des liens déjà très forts depuis une trentaine d'années entre eux, entre tous ces acteurs qu'il connaît très bien parce qu'il est passé pratiquement dans toutes ces institutions et qui pourraient trouver une valeur ajoutée à cette nouvelle organisation dans le cadre de la Nouvelle Université à Nantes. Il voudrait souligner également qu'il y a un potentiel important de l'interdisciplinarité sur la Région des Pays-de-la-Loire, notamment entre l'ingénierie et les Sciences Humaines et Sociales, de nouveaux modèles économiques, des questions d'acceptabilité sociale, d'encadrement juridique, de nouveaux procédés, de nouveaux produits, de nouveaux usages. On revient ici à la question de la solidarité, de l'osmose entre les Pôles qui vont être construits. En conclusion, pour **M. JAOUEN** et pour eux, examiner une reconfiguration de ce paysage universitaire intégrant l'Ecole Centrale a beaucoup de sens, cela mérite toute leur attention. Cette feuille de route donne un cap, il s'en réjouit, il la soutient solidairement avec les élus de liste U2020.

M. CARTRON aimerait rappeler face à certaines remarques que lors du Conseil d'Administration du 18 octobre, les administrateurs ont eu la présentation de ce projet et ils ont été invités à se renseigner, ce qu'Interasso Nantes a fait en tant que première organisation représentative des étudiants, entre le 18 octobre et cette séance du Conseil d'Administration. Ils ont eu des échanges avec l'Université pour pouvoir poser leurs questions et c'est pour ça qu'aujourd'hui ils réaffirment leur volonté de travailler avec l'Université sur ce projet. Néanmoins, à la lecture de cette feuille de route, ils ont plusieurs remarques à faire. Tout d'abord, d'une manière générale, ils estiment qu'il y a un manque de présence de la vie étudiante dans cette feuille de route bien

qu'ils sachent la volonté de l'Université en la matière. Ils trouvent dommage l'absence de notion là-dessus, notamment par rapport à l'émancipation de chaque étudiant, à la construction d'un esprit critique concourant à forger les citoyens de demain. Ensuite, sur la gouvernance, ils l'ont déjà rappelé, leur volonté était qu'un étudiant soit nommé au sein des Pôles dans l'équipe politique mais surtout ils émettent un gros doute sur le fait qu'il y ait 50% de personnes élues, 50% de personnes nommées. Ils ont déjà émis ce doute lors de la COMUE il y a quelques années et au vu de ce qui se passe à la COMUE, ils réaffirment ce doute et espèrent que lors de l'élaboration des statuts, ils pourront faire bouger cette ligne.

M. CARTRON a une dernière remarque concernant le nom du Pôle Sciences et Techniques aujourd'hui qui pourrait reprendre le nom d'Ecole Centrale. Ils espèrent que ce nom n'est pas définitif car au vu des derniers sondages qu'ils ont pu faire, il ne conviendrait pas à l'ensemble des administrateurs. Pour conclure, **M. CARTRON** indique qu'Interasso Nantes apporte son soutien à ce projet, néanmoins la condition sine qua none à ce soutien est l'intégration de l'ensemble des élus Interasso Nantes dans l'élaboration des statuts et des différents groupes de travail.

LE PRESIDENT leur garantit. Sur la vie étudiante, effectivement c'est important, **M. CARTRON** a parfaitement raison, les représentants étudiants connaissent sa position là-dessus, mais c'est un petit peu en décalage par rapport à l'effet plutôt construction de ce document.

Sur les éléments de gouvernance, ils connaissent également sa position sur la place des étudiants dans la gouvernance même en infra au niveau des composantes. Au niveau polaire, cela lui semble une excellente idée. **LE PRESIDENT** veut, pour éviter la remarque de **Mme OBLE** tout à l'heure, un arrimage fort entre cette nouvelle Université et les Pôles. Il lui semble que les Directeurs ou Directrices de Pôle devraient être de droit au Conseil d'Administration. Certes, ce ne sont pas des élus, mais en faisant cela, en fonction de la composition du Conseil d'Administration, on arrive entre 65% et 75% de représentants de l'Etablissement. C'est un élément à débattre naturellement et la loi ne le permet pas pour le moment. Sur le nom, **LE PRESIDENT** indique qu'il a préféré poser les choses en toute transparence, afin qu'il n'y ait pas des choses cachées alors que ça lui paraît important. C'est un élément de discussion naturellement. Il remercie **M. CARTRON** pour cette intervention.

M. GRASSET va focaliser son propos sur cette nécessité du secret, de l'opacité. Il a la prétention de croire qu'il a une assez bonne expérience de ce que c'est qu'une compétition internationale à haut niveau. Dès que l'on commence à jongler avec des choses qui dépassent la centaine de millions d'euros, un processus compétitif est tout, sauf démocratique. A un moment donné, tous les coups sont permis et c'est le cas de la compétition I-site. Il ne peut donc considérer la diffusion de la feuille de route que comme une catastrophe pour le projet de l'I-site nantais. Son seul et unique espoir, c'est qu'il ne reste que trois semaines pour leurs adversaires pour trouver les arguments pour contrer le projet nantais qui est à l'évidence un projet d'excellence alors que le dossier écrit a été soumis il y a déjà quelque temps. Ils vont avoir du mal et sans doute pas la réactivité nécessaire pour pouvoir contrer toute la beauté de ce projet. Ce dernier nécessite le secret et il n'y a désormais plus de secret. A un moment donné, il y a obligation de consulter les collègues, de discuter avec eux, ce qui correspond à un processus démocratique parfaitement légitime. Mais ce n'est pas le moment. Les administrateurs savent pertinemment quelles sont les opinions et les positions de leurs collègues. **M. GRASSET** considère qu'il assume ses responsabilités, il sait où ils en sont dans le contexte de cet I-site, il sait quelle est la compétitivité extrêmement rude à laquelle ils sont soumis. Il estime que le processus est parfaitement légitime et les administrateurs doivent impérativement lors de cette séance donner l'atout indispensable pour donner encore plus de crédit à ce projet face aux adversaires.

Mme BARON souligne qu'il y a deux ans, sur les objectifs de l'université, les grandes questions du monde d'aujourd'hui, **LE PRESIDENT** leur a expliqué que c'était l'UBL qui résoudrait ces problèmes, qui ferait avancer et aller vers l'excellence. Actuellement, l'UBL a juste commencé à travailler que déjà on change d'organisation. Elle a du mal à suivre. Elle se demande comment peut-on voter quelque chose qui est illégal et considère qu'à ce compte-là on pourrait voter tout et n'importe quoi puis après demander au législateur de s'adapter au vote. Ensuite, ce qui l'a le plus fortement frappé dans cette feuille de route, c'est que pour un seul Pôle on crée un autre établissement, pas pour les autres Pôles. La marque ECN est très forte, elle est très installée, il y a un travail phénoménal fait par l'ECN et par les Ecoles Centrales en général pour installer la marque. On ne peut pas nier la qualité et l'excellence du travail de **M. POITOU** et de **M. CHEDMAIL** avant lui. Cependant, la marque Ecole Centrale, la marque des écoles, c'est tout sauf la mobilité sociale, tout sauf l'égalité, puisque ces écoles sont fondées sur la sélection, ces écoles n'ont de façon globale aucunement pris en compte l'augmentation du nombre d'étudiants en France puisqu'ils ont continué à les sélectionner. Le nombre d'ingénieurs formés par les écoles n'a pas augmenté en France depuis des années alors que le nombre de bacheliers a augmenté. Comment pouvons-nous mettre l'Université derrière cette marque ? C'est ça qui l'a le plus choquée.

LE PRESIDENT répond que sur l'UBL, il conteste son intervention. Il a porté l'UBL après avoir porté en 2012 dans son programme le fait qu'il fallait un axe Nantes-Rennes très fort parce que depuis trente ans il n'y avait pas de label de reconnaissance du travail réalisé à l'ouest de l'axe Lille-Bordeaux. Ils se sont dit avec leurs collègues de Rennes : « faisons une COMUE de manière à ce que les plus petits, les moins puissants, les moins lisibles, le plus excentrés puissent participer à une gouvernance commune ». **LE PRESIDENT** rappelle qu'au Conseil des membres de l'UBL, ils sont 27 et il y a 27 sièges. Il n'y a pas d'opposition de son point de vue entre les deux. Il invite les administrateurs à relire Document d'Orientation Stratégique de l'UBL approuvé à l'unanimité des 27. Il en est d'ailleurs l'un des rédacteurs importants. L'esprit n'est pas en opposition avec le rayonnement, le développement de chacun sur son site. L'UBL ce n'est pas tout, pour tous, en tout temps. C'est un réseau. C'est l'illustration par la loi de ce que l'on sait faire nous-même sur notre territoire en réseau avec notre géographie, notre configuration.

Comment voter un document illégal ? C'est justement parce que l'on va le voter, c'est justement parce qu'à travers la France il va y avoir beaucoup de sites qui vont dire qu'ils veulent absolument un aménagement de la loi parce qu'ils veulent faire des choses qui sont réellement un décloisonnement entre les acteurs de l'ESR et non pas simplement un rapprochement. On peut se rapprocher sans se parler. C'est justement parce que tout le monde va se prononcer que la loi va évoluer. C'est justement un moyen de la faire évoluer. Si on ne dit rien, rien ne se passera. Là, c'est nous qui proposons. On est force de proposition, ça change tout. Certes, on n'a pas l'habitude, c'est la première fois qu'on le fait.

Il y a une proposition pour l'un des Pôles d'être EPSCP. Les autres Pôles, sous réserve d'accord des acteurs, d'un processus de maturation, d'une plus-value, peuvent avoir ce statut à terme.

Sur la marque, **LE PRESIDENT** fait remarquer qu'il ne va pas changer les modes de recrutement des uns et des autres. On a aussi une Ecole d'ingénieurs interne à l'Université qui recrute aussi sur des modalités qui ne sont pas celles de la Faculté des Sciences. Pour autant, on ne touche à rien de ce point de vue-là. C'est sécurisant pour les étudiants.

L'ECN est une Ecole publique qui relève du même Ministère. Son histoire est à bien des égards commune avec celle de l'Université, il suffit notamment de regarder la liste des Présidents d'Université.

M. LUPI expose les choses de son prisme d'Enseignant-Chercheur à la Faculté des Sciences. Il constate qu'ils savent déjà faire les ponts dans la recherche et échanger. C'est plus délicat quand il s'agit de l'enseignement et de l'intérêt des étudiants. Il souhaite que cette structure leur permette de favoriser ces échanges entre Composantes et davantage accentuer leurs efforts en termes d'enseignement pour le bienfait des étudiants. Il tient à souligner que les étudiants de Master 2 vont parfois faire leur Doctorat dans ces écoles et dans leurs laboratoires et sont également recrutés comme Enseignants-Chercheurs à l'Ecole Centrale ou dans d'autres Composantes. Pour lui, c'est extrêmement important de valoriser la qualité de leur enseignement, que l'on puisse également accentuer la solidarité entre les Pôles à terme. Ils font déjà des choses dans le cadre des RFI. Il faut encore les accentuer. Il a également entendu les attentes des différents collègues et il les invite très vivement à participer à la coconstruction dès le résultat de l'I-site.

Mme SAMI précise qu'Ensemble n'a ni organisé la fuite ni été à l'origine de celle-ci. Ils travaillent de façon transparente. Elle comprend qu'il faille effectivement prendre ses responsabilités. Elle sait les prendre quand il le faut, mais il lui semble qu'il faut également veiller à ne pas oublier que les élus ne sont que des représentants et ceci quel que soit le niveau de responsabilité. Il lui semble très important, quel que soit le niveau, de veiller à ne pas perdre le contact avec les gens qui les ont élus. Evidemment, il n'y a jamais l'unanimité nulle part mais elle pense qu'il est quand même important qu'ils sachent écouter celles et ceux qu'ils représentent.

Elle veut bien entendre qu'il faille être compétitif. Le principe lui-même était fondateur, le fait de fédérer dans le périmètre de Nantes et environ l'Université et les écoles publiques lui semblait tout à fait fédérateur. Elle demande en quoi cette feuille de route qui fige un certain nombre de choses est liée à la réussite ou non de l'I-site. Elle aimerait le comprendre.

Il lui semble que la force et la richesse de l'Université de Nantes, c'est sa pluridisciplinarité. Jamais de façon claire, aucun Président de cette Université n'a pu être élu lorsqu'il a défendu la séparation de l'Université. Elle entend bien effectivement que la nouvelle Université à Nantes reste pour le moment une Université mais quid de demain ? Elle sait bien que **LE PRESIDENT** actuel est attaché au fait que ça reste une seule Université, mais au final, quand on regarde la feuille de route, il est demandé de créer un EPSCP qui a toutes les prérogatives d'une Université ou d'une Ecole. Si elle lit ce qui est marqué, il est écrit que les trois premiers Pôles (Humanités, Droit, Economie Gestion et Santé) resteront à l'intérieur de la Nouvelle Université à Nantes. Le quatrième Pôle qui reprend le nom d'Ecole Centrale de Nantes a la personnalité morale d'EPSCP disposant des RCE et c'est une filiale de la Nouvelle Université à Nantes. Quand elle regarde finalement les compétences qui sont déléguées ou qui ne sont pas transférées à la nouvelle Université à Nantes, elle voit quand même une partie à droite, Pôle sans statut d'EPSCP, qui est vraiment très maigre, ce sont les Pôles qui vont rester à l'intérieur de la Nouvelle Université à Nantes, et puis elle voit un Pôle avec statut d'EPSCP qui a absolument toutes les prérogatives : pilotage du budget, organisation et gestion interne, politique RH, recrutement, gestion des personnels, gestion autonome de la recherche, de la valorisation et du transfert, pilotage de l'offre de for-

mation etc. Il lui semble qu'il y a quand même un grand danger, même si n'est peut-être pas le but qui est derrière. En tout cas, il lui semble qu'il y a un grand danger pour que ce soit le premier pas vers la séparation de cette Université.

Enfin, **Mme SAMI** pense que la gouvernance qui est proposée est une gouvernance qui est absolument anti-démocratique. Elle n'est pas d'accord avec la structuration qui est proposée aussi, mais quel que soit les Pôles, elle est complètement d'accord pour que ces Directeurs de Pôle fassent partie du Conseil d'Administration. En revanche, on n'a pas besoin d'arriver à un fonctionnement où il y a 50 % de personnes élues et 50 % de personnes nommées. Elle ne sait pas qui nomme ces personnes. Il s'agit d'un fonctionnement manifestement anti-démocratique. Elle veut bien être minoritaire dans un Conseil d'Administration à partir du moment où ce sont les élections qui l'ont décidé. Être minoritaire dans la forme même dès le départ pour les Enseignants-Chercheurs, cela lui semble un peu gênant.

LE PRESIDENT rappelle l'importance du nombre d'heures passées à échanger avec les collègues de toute nature, de toute responsabilité dans l'Etablissement. Il ne sait pas si **Mme SAMI** se rend compte du travail que cela a représenté. Il a fallu deux mois pour le faire. 40 rencontres, c'est considérable. Il s'est engagé, il le répète, à revenir sur le terrain, notamment là où ça posait le plus de questions.

Sur la Filiale, il précise que c'est entre guillemets. On peut légitimement se poser la question du risque de séparation. Il rappelle les éléments forts de cette nouvelle Université à Nantes. Cette dernière est le seul lien avec la tutelle. Cela signifie que le budget passe par le Conseil d'Administration de l'Université. C'est fondamental. C'est cela qui verrouille tout. Il n'y a qu'un budget. La tutelle échange avec la Nouvelle Université. La stratégie, c'est la stratégie de la Nouvelle Université. Elle est construite à ce niveau-là. Les étudiants sont inscrits à la Nouvelle Université. Les diplômés sont ceux de la Nouvelle Université. Les signatures sont celles de la Nouvelle Université. Ce sont des signes forts qui montrent qu'il y a unité. Les statuts qui seront travaillés ensemble vont être de nature à faire en sorte qu'il n'y ait pas de séparation, c'est important. Personne n'a intérêt à changer. On a tous intérêt à avoir une visibilité sur le site nantais qui ne soit pas une visibilité éparpillée. C'est ça la philosophie. L'EPSCP Sciences et Technologie n'a pas toutes les prérogatives. Il accepte d'être sous le contrôle d'un autre. Quel est le plus grand contrôle que le contrôle financier ?

LE PRESIDENT est convaincu qu'il faut mettre en place ce modèle. Il faut le construire parce que c'est tout à fait original, c'est le seul modèle qui soit aussi intégré aujourd'hui. C'est le point fort de l'I-site. En sciences, même si l'on a des pépites, nous ne sommes pas les plus rayonnants dans tous les domaines. On voit bien les tentatives à travers la France de faire mieux entre les acteurs de l'Enseignement Supérieur. Le CHU par exemple va être associé à la nouvelle Université. Dans tous les pays du monde, le CHU est dans l'Université. Là, il sera associé, on ne peut pas faire plus mais ça a un sens extrêmement fort. Ce rapprochement, avec le soutien des organismes (INSERM, CNRS), est quelque chose qui va très loin dans une vision très intégrée sur le site.

Mme TRICHET veut que **LE PRESIDENT** reste fier de ce projet. De toute évidence, on peut à Nantes constater qu'il y a eu effectivement des acteurs au niveau de l'Ecole Centrale, des acteurs au niveau de la Faculté des Sciences, des IUT pour croire dans ce projet, pour croire qu'il va permettre à une grande Ecole de prendre une responsabilité forte et de la prendre même au niveau national, c'est-à-dire ne pas s'occuper simplement d'une élite de 2 000 étudiants, mais apporter son expérience, sa force d'organisation, sa dynamique pour cinq fois plus d'étudiants, un total d'environ 10 000 étudiants. C'est bénéfique pour tous. Il va y avoir des formations qui vont être portées vers le haut. Ce n'est pas une organisation qui veut exclure des étudiants, bien au contraire. Cette première étape au niveau de ce Pôle sera peut être un modèle aussi pour les autres Pôles. On est aussi en discussion pour construire pour les autres Pôles des choses aussi ambitieuses.

Mme OBLE souligne que sur le projet I-site, il lui semblait que l'on était sur sciences de l'ingénieur, industrie et santé du futur. Elle ne comprend pas pourquoi le Pôle Sciences doit obligatoirement être créé tout de suite et pas le Pôle Santé. On est bien sur les deux champs. Par ailleurs, d'après les informations qu'elle a, le CNRS n'était apparemment pas informé.

LE PRESIDENT répond que sur sciences et technologies, il y a une construction à faire puisqu'aujourd'hui ce sont deux établissements différents. C'est un démonstrateur. Si les autres Pôles, parce qu'ils y trouvent une plus-value, veulent le faire, dans son idée c'est possible. Sur le CNRS, il lui répond qu'elle n'a pas la bonne information. Il a l'information au plus haut niveau du CNRS. Par rapport à cette vision, il y a un soutien tout à fait fort et très clair.

M. BROCHARD indique qu'en tant qu'administrateur du collège BIATSS et représentant du SNPTES qui est un syndicat de terrain qui écoute beaucoup les personnes sur le terrain et qui a un maillage très important au sein de l'Université et de l'Ecole Centrale, les remontées ont été jusqu'à présent très bonnes sur le projet, sur les visites que **LE PRESIDENT** a faites. Ils ont eu de très bons retours mais également beaucoup de questions que **M. BROCHARD** avait fait remonter. Après le passage du **PRESIDENT** à l'UFR Sciences, un cer-

tain nombre de collègues BIATSS avaient un certain nombre d'interrogations et souhaitent lui poser des questions sur la suite du projet

M. BROCHARD indique officiellement que ce n'est pas eux qui sont à l'origine de la fuite de la feuille de route. Le fait que les personnels apprennent par la voie d'un article de presse la concrétisation du projet, a été très mal ressenti par les personnels. Il n'a jamais eu autant de retour des personnels à ce sujet. Sur la forme, il considère que c'est une mauvaise chose.

Sur le fond du dossier, il partage l'avis de **Mme SAMI** et des étudiants sur la nouvelle gouvernance. Pour eux, ce n'est clairement pas acceptable. Il n'est pas acceptable selon lui de passer à une représentation 50-50. C'est pour eux un point de blocage très clair.

Les remontées du terrain concernent notamment le nom du Pôle Sciences et Technologies qui s'appellerait Ecole Centrale de Nantes. Ils ont des remontées que ce soit des BIATSS ou des enseignants, de personnes qui leur disent qu'ils ne veulent pas avoir cette entité, qui ne comprennent pas pourquoi on prendrait le nom d'Ecole Centrale de Nantes, notamment à l'UFR Sciences alors que l'UFR Sciences est plus « grosse » que l'Ecole Centrale. Ils ne voient pas pourquoi on garderait ce nom. Ils voient bien l'idée du nom Ecole Centrale, mais ce n'est pas pour cela que les personnels adhèrent à cette idée.

Les personnels leur ont fait remonter beaucoup d'inquiétudes sur les conséquences de cette nouvelle structuration. Ils se demandent ce qui va changer concrètement pour eux, notamment dans les services transversaux, les scolarités, les services financiers, les services informatiques. C'est assez anxiogène. Il faudra apporter des réponses très rapides sur ce que cette nouvelle organisation, si elle est votée, engendrera sur les personnels. Il a bien entendu que **LE PRESIDENT** reviendra vers les personnels mais il faudra véritablement apporter des réponses soit à travers les groupes de travail, au sein desquels le SNPTES acceptera de travailler, soit directement vis-à-vis des personnels.

Enfin, les personnels, dans la nouvelle structuration notamment du Pôle Sciences et Technologies, leur ont fait remonter le problème de l'appartenance à la Nouvelle Université de Nantes. Si le Pôle Sciences et technologies est un EPSCP, cela signifie qu'il y aura des Comités Techniques, des Commissions Paritaires d'Etablissement, un Conseil d'Administration à part. Ainsi, la gestion des carrières, et c'est indiqué dans la feuille de route, des personnels de l'UFR Sciences de Polytech et des IUT se fera maintenant au niveau du Pôle et plus au niveau de la Nouvelle Université. Quel est le sentiment d'appartenance que vont avoir ces personnels vis-à-vis de la Nouvelle Université ? Ils auront un sentiment d'appartenance à l'Ecole Centrale qui est une marque forte comme cela a été rappelé. En quoi, auront-ils un sentiment d'appartenance à la Nouvelle Université de Nantes. **M. BROCHARD** partage également l'inquiétude d'une éventuelle séparation de ce Pôle dans le futur. Qu'est ce qui empêcherait à l'avenir cet EPSCP Ecole Centrale de sortir de la Nouvelle Université ?

Dans les statuts des élus, **M. BROCHARD** demande si un personnel de cette nouvelle Ecole Centrale pourra être élu aux instances de la Nouvelle Université de Nantes puisqu'actuellement on ne peut pas être élu à la fois à l'Ecole Centrale et à l'Université de Nantes.

Il y a donc beaucoup d'interrogations, beaucoup de choses qui les amènent aujourd'hui à ne pas pouvoir se positionner sur ce projet favorablement.

LE PRESIDENT répond que, concernant la fuite dans la presse, il croit savoir d'où ça vient. Il sait que ce n'est pas **M. BROCHARD**. Ce n'est pas lui non plus. A partir du moment où ça a fuité dans la presse et qu'un organe de presse diffuse ce document tel qu'il est, il est nécessaire de réagir. Pour les autres organes, il leur est demandé de ne pas diffuser. Ils répondent à leurs questions mais ils leur demandent de prendre un peu de temps. Ce document a été adressé à la presse. Un organe n'a pas voulu jouer le jeu, ils ont dû répondre. D'autres ont joué le jeu et ils attendent les instances pour publier.

Pour répondre à **M. BROCHARD**, **LE PRESIDENT** considère que ce n'est pas celui qui est le plus gros qui compte. La taille, ce n'est pas le sujet. Il y a beaucoup de petites composantes dans l'Etablissement qui existent autant que les grosses. Ce n'est pas un rapport de force. Il faut se sortir cette idée de la tête. L'Histoire est petite en SHS, l'Odontologie est petite en Santé par exemple. Ce n'est pas un rapport de force.

Sur la méthode, concernant les groupes de travail, il y a répondu. Il y a plusieurs phases. La phase actuelle est très difficile et il croit qu'il le dira au Président du jury. Il faut qu'il y ait une inscription très claire des Conseils d'Administration pour gagner. L'oral est le 20 février et les résultats sont le 24. Après, on passe à une toute autre phase où il y aura explication sur le terrain, mise en place de groupes de travail. Il y a beaucoup de sujet. Il a échangé avec le Recteur sur un certain nombre d'éléments. Il souhaiterait que les personnels de Sciences

et Technologie puissent être élus au Conseil d'Administration de la Nouvelle Université. Ce sont des questions conceptuelles, des questions constitutionnelles. Il faut oser de manière à pouvoir ne pas rester sur des choses qui sont très particulières. Il faut les construire, mais dans cette deuxième phase.

Mme DRONNEAU indique qu'elle est tombée de haut en lisant la feuille de route. Elle s'est dit qu'elle n'avait rien, ou en tout cas pas tout compris à ce qui était proposé.

Lors de la présentation de la vision polaire du Président, il n'a jamais été question de créer un Pôle avec un statut différent des autres au point de ne plus être une Composante de l'Université de Nantes. C'est donc avec stupéfaction qu'en tant qu'administratrice elle a découvert la volonté de créer un EPSCP avec responsabilités et compétences élargies pour le Pôle Sciences et Technologies intégrant l'UFR Sciences, les trois IUT, Polytech Nantes et l'Ecole Centrale de Nantes. Ce choix aura des conséquences irréversibles : transferts des emplois et de la masse salariale, autonomie sur la politique de la recherche et sur le pilotage de l'offre de formation tout au long de la vie. Le plus grave sera peut-être ou probablement, en tout cas elle le voit comme ça maintenant, la scission de l'Université en deux. Il n'existe aucune garantie à l'heure actuelle concernant le maintien de l'unité de cette université. Son appellation Ecole Centrale de Nantes aura pour conséquences de brouiller l'image des Composantes de l'Université qui la composeront comme Polytech ou les IUT qui ont mis un certain temps à asseoir leurs marques. Au fond, s'agit-il vraiment d'intégrer l'Ecole Centrale à l'Université de Nantes ou au contraire de sortir le Pôle Sciences et Technologies de l'Université ? La restructuration des services et le transfert des personnels qui en découleront remettent en cause le mouvement de restructuration de services qui a eu lieu ces dernières années, mouvement qui a nécessité des efforts sans précédent des personnels en particulier BIATSS et qui n'a pas encore donné lieu à un bilan permettant de conclure à son efficacité. Les personnels sont-ils vraiment prêts à vivre une période de déstabilisation et d'incompréhension des rôles, de voir décomposer des services d'appui qui avaient tant de mal à se professionnaliser ? **Mme DRONNEAU** pense particulièrement à la DRPI. Il y aura une période d'incertitude concernant les perspectives de carrière, Les promotions ne seront plus traitées par une instance unique par corps, la future Ecole Centrale de Nantes ayant ses propres instances décisionnaires en la matière (CPE, Conseil Académique).

Un dialogue social de qualité aurait peut-être pu les rassurer. Au contraire, il n'y a eu aucune consultation des principaux concernés, personnels et étudiants. Il y a eu une présentation trompeuse du projet avant l'établissement de cette feuille de route et une remise en cause de la composition du Conseil d'Administration diminuant la représentativité des personnels et des étudiants. Pour toutes ces raisons, l'UNSA éducation ne peut pas approuver cette feuille de route.

LE PRESIDENT remercie **Mme DRONNEAU** pour cette explication de vote. Elle n'a pas pu être là le 18 octobre. Il ne juge pas, mais ce débat a eu lieu dans l'Etablissement. Il a parlé de personnalité morale, il a parlé du nom. Le 18 octobre, les administrateurs ont échangé sur le sujet pendant trois heures et demie. Tout ceci a été évoqué.

M. GUEVEL voulait d'abord dire qu'aujourd'hui il a le sentiment que c'est un acte politique fondateur avant tout. Le débat s'oriente vers des points en effet qui peuvent soulever de multiples interrogations mais il lui semble que suite au Conseil d'Administration qui s'est tenu au mois d'octobre 2016, ce moment-là et ce Conseil d'Administration du 3 février se préfiguraient. Il convient en effet de se positionner aujourd'hui parce que cette Nouvelle Université à Nantes préfigure la gouvernance du projet Next. Reculer à ce stade et cela a été dit dans les précédentes interventions condamnerait le projet Next. Ce serait dramatique. Il voulait aussi pointer du doigt le fait que cette nouvelle Université à Nantes est constituée de quatre Pôles. Les discussions se sont beaucoup focalisées, et il le comprend compte tenu de certains éléments qui sont contenus dans ce document, sur l'un des Pôles qu'il appellerait Sciences et Techniques, car sinon cela soulève de multiples interrogations. Cependant, les quatre Pôles sont concernés. Ils se structurent, s'organisent, construisent leur devenir avec des niveaux de maturation qui sont très différents, avec des histoires différentes, des périmètres pour certains biens plus larges. Pour autant il a le sentiment que dans les quatre Pôles, il y a cette perception qui est une nécessité d'avancer en ce sens et d'organiser, structurer l'Université ainsi. Il lui semble que tous les administrateurs élus ici sont conscients qu'il y a quand même un risque ou en tout cas qu'il faudra une extrême vigilance pour qu'il n'y ait pas scission et que dans les statuts de la nouvelle Université à Nantes, ce Pôle Sciences et Techniques, s'il était doté d'un tel statut, soit tenu de rester Université. Il y a dans ce document un élément important et c'était important de l'écrire. C'est le fait que ces Pôles devront rester solidaires et aussi qu'ils ne devront pas s'ériger comme des structures autonomes, indépendantes. Il faudra cette porosité entre eux qui existe déjà d'ailleurs. Finalement, ce débat qu'il comprend tout à fait au sujet du nom de ce Pôle Ecole Centrale, finalement ils auraient pu l'avoir sur un autre pôle. Il a entendu des collègues qui veulent en débattre, notamment concernant le Pôle Humanités. Rien n'est figé, tout reste ouvert. Le travail reste à faire et c'est comme ça qu'ils l'entendent en tant qu'administrateur d'U2020. Il n'y aura pas trop des deux années à venir pour construire tous ensemble.

LE PRESIDENT confirme que dès lors que l'on avait une lisibilité choisie dans le cadre de l'appel à projets I-site sur santé du futur, industrie du futur, il a tenu à rencontrer souvent les Directeurs de composante, les Directeurs d'unité de manière à ce qu'ils comprennent l'opportunité de pouvoir participer à des sujets qui sont par nature interdisciplinaires. Il a eu des propositions, notamment des laboratoires sur le volet sciences, dans différents domaines, Sciences Humaines et Sociales, Droit Economie Gestion. Il a eu plus de deux pages de propositions. Ça les intéresse de profiter de cette opportunité. **LE PRESIDENT** voulait absolument valider l'idée que l'Etablissement était uni derrière cette compréhension d'un appel à projets parmi d'autres. Il y a trois mots : unité, interdisciplinarité, ces Pôles sont poreux, et solidarité entre les Pôles, y compris d'un point de vue budgétaire.

M. GRASSET partage globalement tout ce qui a été dit sur les inquiétudes parfaitement légitimes, sur le pari qui est en train d'être fait. Il s'agit en effet d'un pari. Il a eu la chance de participer à deux journées fin septembre où se sont rencontrés les partenaires du futur projet, l'Ecole Centrale, les IUT, Polytech et l'UFR de Sciences pour discuter et essayer d'avoir une idée sur le fait qu'ils soient capables de se parler, qu'ils aient réellement des choses à faire ensemble. Le matin du premier jour, ils ne savaient pas si ils avaient une quelconque idée ou une possibilité quelconque de faire des choses ensemble. A titre personnel, la vraie question que **M. GRASSET** avait était : pourquoi l'Université va là-dedans ? Elle va se faire « bouffer ».

L'inquiétude est exactement la même de l'autre côté. Les objectifs et les intérêts de Centrale ne sont évidemment initialement pas les mêmes, historiquement pas les mêmes que ceux de l'Université. Mais finalement, ce qu'il ne faut pas oublier selon lui, c'est que derrière tout ça, il y a une vision, une vision à haut niveau qui est qu'il est plus que nécessaire de changer le carcan, le dogme habituel, ce cloisonnement entre les écoles d'ingénieurs et les universités ouvertes à tous. L'avenir est ailleurs. C'est ça le discours qu'il a entendu depuis plus d'un an sur la Nouvelle Université à Nantes et sur le besoin d'évoluer au 21^{ème} siècle. Cette vision-là, il peut témoigner que Centrale a la même. Centrale Nantes fait un pari extrêmement risqué parce qu'elle se démarque de manière catégorique de ce que font les autres ou de la vision qu'ont les autres écoles centrales et le réseau d'écoles centrales en France. Le pari est des deux côtés. Il comporte des risques. Tout le monde en est conscient. Il y a des inquiétudes qui sont complètement légitimes et pour lesquelles nous avons deux années pour travailler tous ensemble pour que ça marche au mieux. C'est un vrai pari, on y croit ou on n'y croit pas. **M. GRASSET** y croit.

M. CHENE souhaite remercier pour ce travail collectif qui est accompagné par les élus mais qui est porté par une minorité. On est dans une compétition internationale importante. **M. AFFILE** a rappelé l'importance pour les partenaires socioéconomiques notamment de ce projet. C'est un projet porté également par les acteurs qui nous accompagnent et qui incidemment auront une incidence forte sur les étudiants. C'est extrêmement important en tant qu'administrateur mais aussi en tant que père de famille. Il trouve ça extrêmement important pour eux aussi que tout ça soit également rappelé.

LE PRESIDENT a également rappelé l'importance d'arrimer fortement la filiale Capacités à la Nouvelle Université à Nantes. C'est quelque chose qui lui semble aussi un élément extrêmement important.

Concernant la compétition, on peut être rassuré qu'il n'y ait pas eu des fuites plus tôt vu l'ampleur du travail et de toutes les négociations qui ont eu lieu depuis des mois et des mois. Peut-être que ces trois semaines ne permettront pas aux concurrents de s'organiser suffisamment pour remettre en cause l'I-site.

Concernant le Pôle Economie Gestion, il y a eu une réunion avec les enseignants. Le Directeur a rappelé l'ensemble de la démarche. Certains s'interrogent sur la manière d'envisager la place de l'acteur Audencia dans ce futur Pôle, dans la mesure où actuellement il y a un accord entre Centrale et Audencia.

Dans ces quatre Pôles, il faut bien penser solidarité. Si nous accompagnons l'I-site qui porte principalement sur la santé et sur l'industrie du futur, bien sûr il faut se dire que l'ensemble des quatre Pôles seront impactés. Il faut qu'il y ait vraiment une solidarité, c'est important. **M. CHENE** soutient évidemment avec force et fierté ce projet de Nouvelle Université à Nantes.

LE PRESIDENT souligne qu'il y a deux effets d'entraînement. Il y a l'effet d'entraînement interne à l'Etablissement et là il faut absolument le valider. Il évoquait plus tôt les réunions qu'il a pu faire. Cela lui paraît vraiment important que l'Etablissement soit uni, soit solidaire, y compris d'un point de vue économique. Ainsi, un petit pourcentage des ressources propres d'un Pôle pour aller aux autres. Il pense que ça permettrait à chacun de trouver sa place. Cela peut ne pas faire plaisir, mais ça lui paraît important qu'il y ait cette solidarité d'ensemble de l'Etablissement. Pour ce qui est des autres écoles, nous ne sommes pas dans la même configuration. L'Ecole Centrale appartient au même ministère, c'est un cousin extrêmement proche de l'Université. Pour autant, l'Université travaillera avec les autres. **LE PRESIDENT** a des demandes de beaucoup d'écoles. Le travail à faire sera tout à fait variable, en fonction notamment de la tutelle, de l'histoire, de la culture. On est sur quelque chose d'intégré avec les cousins les plus proches.

LE PRESIDENT propose de passer au vote.

Mme SAMI demande si l'on ne peut vraiment pas discuter sur la possibilité de reporter ce vote.

LE PRESIDENT répond qu'il a été clair. Ce vote est une étape pour gagner. La deuxième phase sera radicalement différente et il en sera le premier satisfait. Ce jury, ce concours et ce dialogue avec l'Etablissement sont des choses extrêmement complexes. **LE PRESIDENT** assume ses responsabilités et il est très fier de porter ce projet.

LE PRESIDENT indique que **M. GENON** donne procuration à **M. LABOUX**, **M. POUZAIN** à **M. ME-NUET**, **Mme HOUEL** à **Mme BERNAULT**

Le Conseil d'Administration approuve avec 26 voix pour et 9 contre la feuille de route relative à la création d'une Nouvelle Université à Nantes

LE PRESIDENT remercie les administrateurs pour leur prise de position. Il entend bien les remarques qui sont faites. Maintenant il faut se concentrer sur le succès. Il mettra toute son énergie pour gagner. Il partagera ces résultats, il espère positifs. Ce sera ensuite la deuxième phase, ils y travaillent déjà.

LE PRÉSIDENT lève la séance à 10H00.

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Olivier LABOUX



